

25 ET
26
JUN
2026

40 ANS DE SECTEUR PSYCHIATRIQUE EN (DÉ)TENSION : L'ÂGE DE LA CRISE ?

P
A
R
I
S

PRÉ PROGRAMME



LIEUX : FACULTÉ DES SAINTS-PÈRES, PARIS



Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous le haut patronage
du Ministère de la Santé



**Université
Paris Cité**



INSCRIVEZ-VOUS
www.asmpm-congres.fr

08h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

08h45 ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Mot de bienvenue du comité scientifique et du comité d'organisation

09h15
12h30

1^{ÈRE} SÉANCE PLÉNIÈRE

PRÉSIDENT : RAPHAËL GOUREVITCH

Psychiatre, Chef de service du SMPR de Paris, Chef de pôle, GHU Paris

09h15

La crise de la quarantaine ? Regards croisés

2026 marque le quarantième anniversaire du décret créant les SMPR. Il nous a paru intéressant de revenir sur le contexte dans lequel est apparue l'organisation que nous connaissons aujourd'hui. Nous proposons des témoignages, des réflexions sur la loi de 1986 et son évolution, au regard de celle de nos voisins francophones belges et suisses. Ouvrons-nous !

Les 40^{èmes} rugissants : garder le cap

Catherine Paulet *Psychiatre honoraire des Hôpitaux, Présidente d'honneur de l'ASPMP, Ancienne cheffe du pôle de psychiatrie, médecine, addictologie en détention - médecine légale de l'AP-HM, France*

Un état des lieux de l'internement en Belgique, à l'aune du droit des droits fondamentaux

Yves Cartuyvels *Juriste et criminologue, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, Belgique*

L'impératif de l'indépendance et de la confidentialité des soins au risque de la pression pénitentiaire et sociétale : une conflictualité constructive ?

Bruno Gravier *Professeur honoraire de psychiatrie à l'Université de Lausanne, Ancien chef du service de médecine et de psychiatrie pénitentiaires de Lausanne, Suisse*

Discutant : **Tristan Renard** *Coordinateur du CRESAM (Centre de ressources régional en santé mentale) Occitanie, Sociologue au CRIAVS Midi-Pyrénées*

10h45 PAUSE – VISITE DES STANDS ET POSTERS

11h15

Le système judiciaire nuit-il gravement à la santé ?

Le processus judiciaire, sa lenteur ou parfois sa brutalité, les conditions de détention, les audiences ou l'enjeu de l'irresponsabilité pour motif psychiatrique infiltrent le discours et au-delà, la santé de nos patients. Parlons-en sans tabou !

La justice a bon dos

Pascale Giravalli *Psychiatre des hôpitaux, Cheffe de service de l'UHSA de Marseille, Présidente de l'ASPMP, Coordinatrice nationale des UHSA*

Réprimer ou soigner : un dilemme judiciaire ?

Virginie Gautron *Maîtresse de conférences en droit pénal et sciences criminelles, HDR en sociologie, Université de Nantes*

Enfermement et (in)capacités

Bertrand Kaszmarek *Ancien directeur adjoint d'établissements pénitentiaires, Professeur agrégé de philosophie*

Discutante : **Anne-Hélène Moncany** *Psychiatre, Présidente de CME, Cheffe du pôle de psychiatrie légale du Centre hospitalier Gérard Marchand*

12h45 PAUSE DÉJEUNER

14h15 ATELIERS

14h15
_
15h15

Thématiques :

- Effets pathogènes de la prison et leurs prises en charge spécifiques
- Addictologie : nouveaux produits, nouvelles pratiques en détention
- Le travail thérapeutique à l'épreuve de la sortie
- Le corps incarcéré
- Prise en charge des populations minoritaires (femmes, mineurs, trans, migrants, etc.)
- L'évolution du métier de soignant en milieu pénitentiaire
- Dispositifs de soin innovants ou singuliers
- Equipes mobiles transitionnelles : état des lieux et perspectives
- Transmission, formation, enseignement
- Prescriptions en milieu carcéral
- Conséquences pour les soins de l'irresponsabilité pénale
- Réduction des risques en addictologie
- Florilège CIFAS (Congrès international francophone sur l'agression sexuelle) 2026
- Thèmes libres

15h15 PAUSE
_
15h30

15h30
_
16h30

16h30 PAUSE POÉTIQUE

17h00 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASPMP

20h00 EVASION QUAI LIBERTÉ (SUR RÉSERVATION)

08h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

08h45 **2^{ÈME} SÉANCE PLÉNIÈRE**
12h30 **PRÉSIDENT : DAVID SECHTER**
Psychiatre au SMPR de Nantes, Secrétaire de l'ASPMP

08h45 **Happening surprise**

09h00 **Et si on parlait clinique ?**

Après avoir abordé les problématiques propres au milieu d'exercice, nous voulons parler du cœur de nos métiers : nos patients, les troubles dont ils souffrent, les soins que nous leur proposons. Vignettes cliniques, cas pratiques, partageons nos expériences !

Titre à venir

Équipe du SPAD d'Aix-Luynes

Que faire de la honte de son acte délictueux ?

Une approche en psychodrame

Isabelle Andreu *Psychiatre, Psychodramatiste, Présidente de la SEPT (Société d'étude du psychodrame, pratique et théorique)*

Colorations du clivage affects-sensations dans la clinique du milieu carcéral

Apolline Carne *Psychologue clinicienne, Psychomotricienne, Docteure en psychanalyse et psychopathologie*

Discutant : **Walter Albardier** *Psychiatre à la consultation externe du SMPR de Paris, Responsable du CRIAVS Ile-de-France*

10h30 PAUSE – VISITE DES STANDS. SESSION POSTERS

11h00 **Et les soignants là-dedans ?**

Et nous ? Qu'est-ce qui nous fait choisir cet exercice marginal - quand il n'est pas marginalisé ? Que devons-nous surmonter ou, au contraire, de quoi cela nous fait-il faire l'économie ? Réfléchissons-y !

Titre à venir

Équipe du SMPR Poitiers

Prendre soin en prison : entre contraintes et recherche d'autonomie

Julie Agnaou *Infirmière à l'UHSA de Villejuif, Doctorante en philosophie du soin, Sorbonne Université*

Discutante : **Cynthia Fleury** *Philosophe, Psychanalyste, Titulaire de la chaire de philosophie du GHU Paris psychiatrie & neurosciences (en attente de confirmation)*

12h45 PAUSE DÉJEUNER

14h00
17h00

3^{ÈME} SÉANCE PLÉNIÈRE

PRÉSIDENTE : CAMILLE LANCELEVÉE

Sociologue, Maîtresse de conférences à l'Université de Strasbourg

14h00

Place à la recherche

La psychiatrie en milieu pénitentiaire, comme chaque spécialité et surspécialité, n'échappe pas à la règle : si elle veut progresser, elle doit mieux connaître son propre objet et se donner les moyens d'évaluer ses pratiques. Des équipes s'investissent dans la recherche épidémiologique, clinique, thérapeutique... Donnons-leur la parole.

Animateur : **Thomas Fovet** *Psychiatre à l'UHSA de Lille, Maître de conférence à l'Université de Lille*

15h00

Secteurs de psychiatrie générale, secteurs en milieu pénitentiaire : vrais ou faux jumeaux ?

La psychiatrie en milieu pénitentiaire a l'ambition de proposer des soins équivalents à ceux de l'extérieur. Mais s'adresse-t-elle aux mêmes patients ? Propose-t-elle les mêmes modalités thérapeutiques ? La dégradation des soins à l'extérieur est-elle compatible avec ce projet ? Les missions des soignants sont-elles les mêmes dedans et dehors, mais aussi aujourd'hui et hier ? Débattons !

Animateur : **Tristan Gabriel-Segard** *Psychiatre au CMP Les Embruns, CH de Challans*

Débats cliniques :

- Prise en charge des hors-la-loi : psychiatrie générale ou psychocriminologie ?
- Pas de soins sans consentement en prison : pour ou contre ?
- Réduction des risques et des dommages comme en milieu libre : rêve ou bad trip ?

17h00
17h30

CLÔTURE ET PERSPECTIVES

Les communications issues de ces journées feront l'objet d'un cahier thématique dans la revue « Annales médico-psychologiques »



25 ET 26
JUN 2026

40 ANS DE SECTEUR PSYCHIATRIQUE EN (DÉ)TENSION : L'ÂGE DE LA CRISE ?

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Tarifs inscription 2 journées	Avant le 16 mars 2026	Après le 16 mars 2026
Inscription individuelle	450€	500€
Membres ASPMP/ APSEP	400€	450€
Internes et étudiants	70€	90€

Tarifs inscription 1 journée	Avant le 16 mars 2026	Après le 16 mars 2026
Inscription individuelle	300€	350€
Membres ASPMP/ APSEP	250€	300€
Internes et étudiants	50€	70€

Soirée du congrès « Évasion sur la péniche Quai Liberté »
(places limitées)

Jeu. 25 juin 2026 55€



Logo
du
Président
Sous le haut patronage
du Ministère de la Santé



INSCRIVEZ-VOUS
www.aspmp-congres.fr

* Les pauses déjeuners et les pauses cafés sont incluses dans chaque tarif



• **Organisation et partenaires :** Ninon Guzman • n.guzman@comnco.com • +33 (0)6 75 31 72 99
• **Inscriptions, résumés et FMC :** Laetitia Passedat • l.passedat@comnco.com • +33 (0)6 14 10 46 67



INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Inscription personnel de santé en formation continue

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.
Merci de nous contacter pour en définir les modalités.
Merci de préciser si vous êtes en situation : psh ou rqth.

POUR VOUS INSCRIRE, POUR LE RÈGLEMENT ET LA CONVENTION DE FORMATION, CONTACTER PUIS RENVOYER CE FORMULAIRE À :

Organisme de formation Formations Ateliers Experts (FAE)

3, rue Sainte-Adélaïde – 13004 Marseille
Mail : contact@formations-ateliers-experts.com
tél. +33 (0)6 49 64 32 04

Numéro formation FAE : 93131913513 auprès du préfet de la Région PACA



Coordonnées du stagiaire

TITRE Pr Dr Mme M.

Nom

Prénom

Tél. Mail

n° RPPS/n° ADELI.....

Situation professionnelle.....

Coordonnées du centre hospitalier

Prénom et Nom du responsable

Tél. Mail

Nom du centre hospitalier

Adresse du centre hospitalier.....

Ville Code postal.....

TARIFS D'INSCRIPTION	Avant le 15 mars 2026	Après le 15 mars 2026
Inscription 2 jours en Formation Continue	☐ 500 €	☐ 550 €
Inscription 2 jours en Formation Continue Membres ASPMP/APSEP	☐ 450 €	☐ 500 €
Inscription 1 journée en Formation Continue	☐ 350€	☐ 400€

MODALITÉS DE DÉROULEMENT :

- Analyse des pratiques professionnelles et approche cognitive
- Analyse de situations cliniques

DURÉE DE LA FORMATION :

Judi 25 et Vendredi 26 juin 2026
de 09h à 17h, soit 14h de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Questionnaire d'évaluation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Sensibiliser au contexte historique et aux enjeux de la création des secteurs de psychiatrie lors du décret de 1986
- Analyser l'impact du système judiciaire et de l'incarcération sur la santé mentale des personnes détenues
- Appréhender les particularités de l'exercice de la psychiatrie en milieu pénitentiaire au regard de la pratique en milieu libre
- Comprendre l'évolution de la pratique professionnelle auprès des personnes sous-main de justice et les enjeux cliniques et déontologiques
- Acquérir des repères légaux et éthiques sur le cadre d'exercice en milieu pénitentiaire en se référant au cadre général
- Elaborer son positionnement professionnel individuel et en équipe pluriprofessionnelle
- Optimiser la qualité de la prise en charge psychologique ou psychiatrique des personnes détenues
- Appréhender l'articulation entre les trois niveaux d'organisation des soins aux personnes détenues
- Connaître et soutenir la recherche clinique dans ce domaine

PUBLIC CIBLÉ :

Tous professionnels de la psychiatrie, de l'addictologie ou de la médecine somatique, publics et libéraux, services sociaux et autres professionnels concernés par le champ du soin en milieu pénitentiaire.

MÉTHODES ET MOYENS TECHNIQUES :

Feuilles de présence signées par les stagiaires et le/les formateur(s) par demi-journée de formation.